Marval (87) : le seul bar-restaurant de cette petite commune refusait de servir des clients, la mairie lui retire sa licence IV ; “Sid Thalha (mari de la propriétaire Magalie D.) m’a dit qu’il refusait de parler à une femme”

02/09/2023 à 7h19



Le bar-restaurant de cette petite commune de Haute-Vienne refusait de servir des clients : la mairie lui retire sa licence IV

Le seul bar de la commune de Marval, Les Feuillardiers, a dû fermer ses portes le 31 juillet. Après plusieurs refus de servir des clients, la mairie a décidé de retirer à

l’établissement sa licence IV.

Depuis un mois, la commune de Marval n’a plus de bar. Le 31 juillet, l’établissement en question s’est vu retirer sa licence IV qui autorise les propriétaires à vendre des boissons alcoolisées. Une décision prise lors du conseil municipal exceptionnel qui s’est tenu le 21 juillet et qui fait suite à plusieurs incidents survenus au sein de l’établissement.

Installée depuis 2007, la propriétaire, Magalie Dervin n’a “jamais fait de vagues” selon le maire de Marval. Or, depuis l’année dernière les choses se sont rapidement envenimées.

Refus de servir

Tout aurait démarré le 30 avril, où Jérôme Suet, adjoint au marie, aurait fait l’objet de menaces et n’aurait pas été servi par **Sid Thalha**, cuisinier et compagnon de Magalie Dervin.

Marie Linet, première adjointe, aurait alors tenté d’apaiser la situation et de dialoguer : ***“Sid Thalha m’a alors dit qu’il refusait de parler à une femme”***, assure-t-elle. “On ne peut pas accepter la discrimination, les menaces et le refus de servir sans justification les clients citoyens, et élus de la commune Il est de mon pouvoir d’intervenir, a déclaré le maire, Pierre Hachin. Des plaintes ont été déposées et elles sont recevables, une enquête est en cours.”

(…) Le Populaire

(Merci à Hugues Liongrin)